

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

**Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

OBJET :

Séance du 27 juin 2025

**ACTUALISATION DU
TABLEAU DES EMPLOIS**

N° CS2025-45

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 24
Pouvoirs : 4

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept juin à 12h00,
le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps sous la présidence de Monsieur
Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 20 juin 2025
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

• **Délégués titulaires :**

M. Vincent SCATTOLIN - M. Hubert BERTRAND - M.
Max GIRIAT - Mme Marie-Pierre BERTHIER – Mme
Claire CHUINARD - M. Claude MANILLIER - M. Yves
CHEMINAL - M. Denis MAIRE - M. Julien
BOUCHET– M. Gabriel DOUBLET – M. Christian
DUPESSEY – Mme Nadine JACQUIER - Mme
Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - M. Jean-Luc
SOULAT - M. Stéphane VALLI - M. Claude THABUIS
- M. Sébastien JAVOGUES - M. Benjamin VIBERT-
M. Eddi ETIENNE -

• **Délégués suppléants :**

M. Christian AEBISCHER suppléant de M. Patrick
ANTOINE – M. Bernard VUAILLAT suppléant de M.
Patrice DUNAND – M. Bernard PATRICK suppléant
de M. Christophe ARMINJON – M. Laurent DUPAIN
suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marc
MENEGHETTI suppléant de M. Florent BENOIT

• **Délégués représentés :**

M. Denis LINGLIN donne pouvoir à M. Vincent
SCATTOLIN - M. Christophe SONGEON donne
pouvoir à Mme Marie-Pierre BERTHIER - Mme
Carole VINCENT donne pouvoir à M. Julien
BOUCHET – Mme Nadine PERINET donne pouvoir
à M. Sébastien JAVOGUES

• **Délégués excusés :**

M. Denis LINGLIN - Mme Christine DUPENLOUP -
Mme Aurélie GODARD-CHARILLON - Mme Annick

GROSROYAT - Mme Chrystelle BEURRIER - M. Christophe SONGEON - M. Daniel RAPHOZ - M. Patrice DUNAND - M. Bernard BOCCARD - M. Christophe ARMINJON - M. François DEVILLE - M. Jean-Claude TERRIER - M. Pierre-Jean CRASTES - M. Michel MERMIN - M. Patrick ANTOINE - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - Mme Catherine BRUN - M. Pierrick DUCIMETIERE - Mme Carole VINCENT - Mme Isabelle HENNIQUAU - M. Yves MASSAROTTI - M. Cyril DEMOLIS - M. Régis PETIT - Mme Nadine PERINET

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Vu les articles 5711-4 et 5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CS 2025-07 en date du 7 février 2025 portant actualisation du tableau des emplois ;

Au vu des missions portées par le Pôle métropolitain et des inscriptions budgétaires prévues au budget primitif 2025, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Il est ainsi proposé de :

- Modifier un poste d'Attaché territorial en Attaché territorial principal,
- Créer un poste d'adjoint administratif afin de répondre à l'évolution continue des enjeux administratifs et politiques partenariales.

Dans le cadre du transfert de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité », il est créé :

- 2 postes d'attaché territorial
- 7 postes d'ingénieur territorial
- 3 postes d'ingénieur principal territorial
- 3 postes de rédacteur territorial principal de 2ème classe
- 1 poste d'adjoint administratif
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Filière administrative :

Catégorie A

- 1 emploi fonctionnel à temps complet de Directeur Général des Services du Pôle métropolitain (selon la strate démographique des communes de 10 000 à 20 000 habitants)
- 5 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché principal territorial dont un à détacher sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- 13 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché territorial

Catégorie B

- 2 emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur principal de 1ère classe
- 3 emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur principal de 2ème classe

Catégorie C :

- 3 emplois permanents à temps complet au grade d'adjoint administratif
- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Filière technique :

Catégorie A

- 3 emplois permanents à temps complet au grade d'ingénieur principal territorial
- 8 emplois permanents à temps complet au grade d'ingénieur territorial

L'ensemble de ces postes est récapitulé dans le tableau des emplois ci-dessous.

Les dépenses résultant de ces créations ou modifications sont inscrites aux crédits du chapitre globalisé 012 du Budget primitif 2025.

Pôle métropolitain du Genevois français				
BUDGET PRINCIPAL			BP 2025	
EMPLOI PERMANENT				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire(s)
EMPLOIS FONCTIONNELS				
Dir Ets Publics 10 à 20 000 hts	A	1	1	
Total emplois fonctionnels		1	1	
Filière administrative				
Attaché principal	A	5	5	
Attaché	A	13	13	8
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	2	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	3	2	
Rédacteur	B	0	0	
Adjoint administratif	C	3	2	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2	
Total Filière administrative		28	26	8
Filière technique				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire(s)
Ingénieur principal	A	4	4	

Ingénieur	A	7	4	3
Technicien supérieur territorial chef	B			
Technicien supérieur territorial principal	B			
Technicien supérieur territorial	B			
Contrôleur de travaux en chef	B			
Contrôleur principal de travaux	B			
Contrôleur territorial de travaux	B			
Agent de maîtrise principal	C			
Agent de maîtrise	C			
Adjoint Technique principal 1ère classe	C			
Adjoint Technique principal 2ème classe	C			
Adjoint Technique 1ère classe	C			
Adjoint Technique 2ème classe	C			
Total Filière technique		11	8	3
Total		40	35	11

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tableau des emplois tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 02/07/2025

Publié ou notifié le 02/07/2025

Le Secrétaire de séance
 Vincent SCATTOLIN




Le Président,
 Christian DUPESSEY




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.